

Afin de compléter ses équipes, la société des remontées mécaniques de Crans-Montana, CMA SA, recherche :

Chef technique avec Brevet Fédéral (H/F) à 100 %, à l'année

VOTRE MISSION :

- En collaboration avec le Directeur des Remontées Mécaniques, organise et planifie les travaux de maintenance
- Décide de l'exploitation des remontées en fonction des conditions météorologiques et suspend l'exploitation si la sécurité des passagers n'est plus garantie
- Gestion des heures et du planning de travail des collaborateurs
- Enregistre tout événement technique de l'installation et toutes informations sur les journaux d'exploitation
- Collabore aux annonces OFT
- Veille à un accès sûr aux installations ainsi qu'au respect de tous les gabarits d'espace libre
- Informe les chefs des départements sur tout événement important et les mesures prises y relatives
- Veille personnellement à ce que ses connaissances professionnelles soient tenues à jour
- Exécute les interventions du service technique durant l'exploitation
- Gère les situations de crise en collaboration avec son le Directeur des Remontées Mécaniques
- Exécute toutes autres tâches données par son supérieur direct touchant son secteur ou en rapport avec ses compétences

VOTRE PROFIL :

- Brevet Fédéral de spécialiste en installations à câbles ou d'une formation jugée équivalente (reconnue par l'OFT)
- Justifiez d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans
- Capacité à travailler en équipe indispensable
- Lire et comprendre des schémas électriques hydrauliques et mécaniques
- Vous êtes organisé, précis et polyvalent
- Vous êtes à l'aise avec l'informatique et les systèmes de gestion de la maintenance (GMAO (Sambesi), ordres de travail,...)
- Vous skiez (niveau noir) et êtes à même de travailler en hauteur
- Vous résistez au stress et aux conditions météorologiques difficiles
- Vous êtes prêt à assumer des horaires irréguliers, y compris le week-end
- Vous êtes de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis de travail valable
- Le permis de conduire et un véhicule personnel sont indispensables

AVANTAGES :

- Prime assurance perte de gain maladie prise en charge à 100 % par l'employeur
- Abonnement de ski gratuit (conjoint également)
- Parking gratuit
- Réduction sur les équipements d'hiver (skis, chaussures, vêtements CMA...)
- Restauration sur place
- Révision gratuite des équipements de ski

Entrée de suite ou à convenir.

Si vous êtes à la recherche d'un nouveau défi stimulant vous permettant de travailler de manière autonome et de vous dépasser, envoyez votre dossier jusqu'au 20 octobre 2019 à l'adresse mail rh@mycma.ch ou par courrier : CMA SA, Ressources Humaines, Case postale 352, 3963 Crans-Montana 1.